



Renouvellement bail commercial

Par **cardhu79**, le **21/03/2016** à **15:38**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un local commercial dont le bail arrive à échéance au bout de 9 ans. Je suis sollicité par mon locataire à juste titre pour ce renouvellement. Je souhaiterai rajouter une clause à ce bail portant sur le dépôt de garantie car il n'y en avait pas jusqu'à présent. Mon locataire me dit que je n'en ai pas le droit. Pouvez vous me dire si je suis en droit ou pas de demander ce dépôt de garantie ?
Bien cordialement

Par **talcoat**, le **23/03/2016** à **19:04**

Bonjour,
Lors du renouvellement du bail, la discussion ne porte que sur le montant du loyer.
Cordialement